

SDMS

Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juillet 2020, au Relais des Mayens

Comité:

Nicolas Allet (NA), Stéphanie Lipawski, (StL), Mathieu Zimmermann (MZ), Antoine Zen Ruffinen (AZR), Vincent Pellissier(VP), Tristan de Quay (TdQ), Raphaëlle Marty(RM) et Geneviève Hemmeler

Excusé: William Wütrich (WW)

NA ouvre souhaite la bienvenue aux 60 personnes présentes, il remercie son comité et les bénévoles de leur soutien.

Il déclare la séance ouverte à 10h35 et présente l'ordre du jour :

1) Lecture et approbation du PV de l'AG

La lecture n'est pas demandée, le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport du président

NA remercie l'assemblée et relève les faits marquants de ses 11 années de présidence

- Instauration des grillades et raclettes à la fête du 1er août
- Construction du cabanon
- Collaboration avec le Relais
- Loto
- Tennis
- Nouvelles animations telles que l'observation de la biodiversité des Mayens, atelier de jardinage et de compostage, marché du terroir.

3) Comptes 2018 et 2019

- MZ présente les comptes de l'année écoulée et fait une lecture succincte de l'évolution de recettes et des dépenses, des provisions et amortissements.
- Il relève en particulier la baisse des cotisations d'environ 100 membres au cours des 2 dernières années
- La comptabilité 2018-2019 sera en ligne sur le site de la SDMS

4) Rapport du vérificateur

NA lit le rapport des réviseurs Regis Ducrey et Nicolas de Skowronski qui confirment leur bonne tenue.

Les comptes des deux derniers exercices sont approuvés par l'assemblée

5) Démissions, élections

- NA, MZ, VP et WW quittent le comité après de longues années passées au service de la SDMS. Leur démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus.
- MZ accepte la gestion des comptes par « interim »

- TdQ est élu président, AZR assurera la vice-présidence. Il s'occupera prioritairement des relations entre la Commune de Vex et les Mayens, notamment dans le cadre du nouveau plan d'aménagement de la Commune et la construction du projet touristique.
- Micheline Zimmermann et Michel Andrey rejoignent le comité et sont acceptés à l'unanimité.

6) Tennis

- RM relève le problème récurrent des cotisations impayées et propose un paiement par Twint pour un abonnement annuel à 50.- ou 1 heure à 10.- pour les enfants à partir de 12 ans.
- Frédéric Hemmeler propose la possibilité de réserver online, l'AG valide les 2 possibilités.
- Stephanie Lipawsky confirme la participation de la Commune de Vex dès qu'il s'agit d'un projet touristique.

7) Vision stratégiques des autorités politiques sur les Mayens de Sion

- Stéphanie, qui est en charge de ce dossier auprès de la Commune, expose le projet que constitue la création de la SA Thyon Région Tourisme SA, qui doit chapeauter les activités et investissements de tout le Cône de Thyon, Mayens de Sion y compris. La création de cette entité rendue obligatoire par la nouvelle Loi sur le Tourisme est une opération complexe qui doit réunir tous les acteurs opérant dans le secteur. Elle distribue aux participants un petit prospectus résumant la problématique de cette affaire et le commente (voir annexe). Elle se met à disposition de tous les membres qui désirent des informations supplémentaires.
- Au terme de cet exposé, AZR communique à l'AG l'approbation de principe du Comité à ce projet et demande à l'AG d'approuver cette démarche, ce qui est fait par acclamation. La SDMS signera donc l'acte constitutif de la SA, en principe fin août.

8) Détermination de la SDMS sur les options d'aménagement des Mayens de Sion

En janvier 2020, la Commune de Vex, qui révise son plan d'aménagement local (PAL) publiait ses options d'aménagement pour l'ensemble de son territoire, y compris les Mayens de Sion. Ceux-ci passeraient intégralement en zone agricole, avec des conséquences évidentes et contraignantes pour les propriétaires d'immeubles bâtis (difficultés de procédure lors de transformation des immeubles, notamment lors de transformations de grange, diminution de valeur des terrains, etc.). AZR a fait valoir quelques objections et propositions auprès de la Commune, et a fait part de ces éléments au comité, qui a adopté la position prise. Les propositions énoncées ont été exposés à l'assemblée générale, notamment en ce qui concerne l'inventaire et la remise en état de certains itinéraires dans les mayens, la protection patrimoniale du paysage et des immeubles historiques, l'inventaire des biotopes qui pourraient être intéressants et dignes de protection, etc. Au terme de cet exposé, l'assemblée générale a approuvé ces résolutions qui seront transmises à la commune pour être intégrées dans son dossier et leur donner suite, si possible.

9. Divers

- Romaine de Kalbermatten demande que les autorités communales adaptent la valeur fiscale des terrains suite au déclassement en zone agricole.
- Deux résidents de l'hôtel des Plans nous informent de la vente éventuelle du Bon Accueil et proposent de collaborer à une rénovation. Quid de qui pourrait acheter ce bâtiment ?
- Cathy Garin demande une limitation de vitesse, StL nous informe qu'un changement au niveau du canton est en cours dans le domaine (modification des dispositions d'application cantonales de la LCR). Un comité technique communal a mandaté des experts pour traiter l'ensemble du problème de circulation dans la commune, y compris la limitation de vitesse entre Vex et les Mayens.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 11h35.

Geneviève Hemmeler